



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fédérations départementales des chasseurs

Question écrite n° 120401

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la représentativité des organismes de chasse au sein de la nouvelle gouvernance environnementale. De récents travaux scientifiques ont conclu sur l'impact positif de la chasse sur des espèces migratrices comme sédentaires. Les fédérations renouvellent ainsi leur regret d'être sous représentées dans les instances de la nouvelle gouvernance environnementale. Elle lui demande de préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

La représentativité des organismes de chasse au sein de la nouvelle gouvernance environnementale est un sujet de préoccupation des fédérations des chasseurs. Une mission a été confiée au préfet M. Dominique Schmitt dans l'objectif de tenter de simplifier et rendre plus efficace l'organisation de la concertation en matière de biodiversité aux niveaux national et territorial. Trois représentants du monde de la chasse participent aux réunions du groupe de travail mis en place dans le cadre de cette mission. Par ailleurs les chasseurs sont représentés au Conseil économique, social et environnemental et dans les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ainsi que dans des instances de création plus récente tel que le Comité national trame verte et bleue. Il convient enfin de rappeler que la Fédération nationale des chasseurs a obtenu récemment son agrément comme association agréée au titre de la protection de l'environnement, au vu de la reconnaissance des efforts accomplis et des projets mis en oeuvre notamment en faveur de la préservation de la biodiversité.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120401

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11235

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 534